

Tribune

« Pour une vision partagée de la circulation des hommes en Méditerranée »

31/03/2008 07:07



Par Charles Milhaud

Cette communication de M. Charles Milhaud a été donnée au Forum de Paris, qui s'est tenu samedi 29 mars au Siège de l'Unesco sur le thème « l'Union pour la Méditerranée : pourquoi et comment ? ».

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ai accepté de prendre part aujourd'hui et demain aux débats de cette 4ème édition du Forum de Paris.

Je tiens tout d'abord à féliciter Albert MALLET pour l'organisation de ces rencontres et pour avoir mis toute son énergie et tout le talent qu'on lui connaît dans cette manifestation.

Le Forum de Paris constitue un temps fort de dialogue et d'échange autour des enjeux d'avenir pour notre pays - au carrefour entre l'Europe et la Méditerranée.

C'est pourquoi le Groupe Caisse d'Epargne, concerné à plusieurs titres par ces enjeux, a choisi une nouvelle fois d'en être le partenaire.

Cette année, le thème choisi répond bien à ce souci de s'inscrire à la fois dans le présent et dans le futur.

L'Union pour la Méditerranée est, en effet, un projet d'aujourd'hui mais aussi et surtout un projet pour demain. Les questions démographiques et migratoires y seront des enjeux majeurs.

Plusieurs personnalités de premier plan ont donc été réunies ce matin, pour faire émerger « une vision partagée de la circulation des hommes en Méditerranée ».

Permettez-moi, en premier lieu, de saluer Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire.

Monsieur le Ministre, [cher Brice],

Tout le monde connaît l'énergie que vous mettez, à la tête de votre ministère, pour innover et faire bouger les lignes sur des sujets-clés, et combien sensibles, tels que les migrations et le codéveloppement.

Je voudrais également saluer Son Excellence Monsieur Fathallah SIJILMASSI avec qui j'ai le plaisir d'avoir des contacts suivis, tant le Groupe Caisse d'Epargne est engagé au Maroc aux côtés de la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc, pour la modernisation et le

développement du Crédit immobilier et hôtelier.

Je tiens à saluer Son Excellence Monsieur Missoum SBIH, ambassadeur d'Algérie en France. L'Algérie est un pays dans lequel mon Groupe souhaite mettre en place un projet, en partenariat avec Cevital, un grand groupe industriel algérien, et la Banque Mondiale. Enfin, je voudrais saluer également le Professeur Benjamin STORA, Xavier THIERRY, démographe à l'INED, Patrick WEIL, directeur de recherche au CNRS.

*

* *

Permettez-moi, à présent, de vous livrer quelques éléments de réflexion pour introduire cette table ronde.

La Méditerranée constitue une des premières zones de migrations au monde, aussi bien en termes d'intensité que de diversité des flux de populations concernées.

Ces dernières années, compte tenu des écarts de développement et de la pression démographique, dont Jacques ATTALI nous a parlé hier soir, on a pu observer une augmentation du nombre de migrants venant des pays de la rive Sud et Est vers les pays de la rive Nord.

J'ai ainsi pu lire que solde migratoire a atteint des records en Espagne et en Italie : entre 2000 et 2005, il s'est établi respectivement à 405 000 et 120 000 en moyenne annuelle. Ceci indique une tendance, bien que les statistiques migratoires soient souvent difficiles à établir, notamment en raison de la difficulté à comptabiliser les retours. Mais sur ce point, Messieurs STORA, THIERRY et WEIL pourrons nous éclairer plus précisément.

Ce qui est le plus frappant, c'est le changement de nature de ces parcours migratoires. De plus en plus, ils sont fait d'allers-retours rendus possibles par des évolutions telles que :

- la baisse du coût et de la durée des transports,
- ou une communication facilitée par les nouvelles technologies.

Ces nouveaux comportements migratoires sont caractéristiques de la dynamique de développement économique qui s'intensifie autour du bassin méditerranéen.

Les trajets migratoires peuvent donc être plus fréquents et ne s'inscrivent plus forcément, comme par le passé, dans une perspective de migration définitive.

Migration et développement sont deux questions indissociables.

C'est dans ce sens que les conditions de circulation des hommes en Méditerranée doivent être pensées.

Les préoccupations des pays européens et des pays de la rive Sud de la Méditerranée peuvent, en apparence, être contradictoires à cet égard. Pourtant leurs intérêts respectifs n'ont jamais été autant complémentaires !

La circulation des hommes est, en effet, un enjeu de développement important pour les deux rives qui font face à un défi démographique asymétrique:

- pour la rive Nord, l'enjeu est de répondre au vieillissement de la population dont les conséquences seront de plus en plus perceptibles dans quelques décennies, aussi bien du point de vue de la population active européenne, qui pourraient être – si l'on en croit les experts – amputée de 50 millions de personnes d'ici 2050, que du point de vue de nos débouchés sur un marché européen qui souffre d'une faible croissance.

Voilà pourquoi l'Europe a clairement besoin des pays de la rive Sud et de leurs marchés

pour se développer.

- pour la rive Sud, l'enjeu est de poursuivre et d'accélérer son développement économique afin que son marché du travail puisse absorber les très nombreux jeunes qui seront amenés à le rejoindre dans les années qui viennent.

Pour cela, les pays concernés au Sud ont besoin d'une Europe forte avec des entreprises qui investissent, qui apportent leurs expertises. Tout cela afin d'accélérer la modernisation de leurs économies et leur rythme de croissance.

Je crois donc qu'il est possible, et même plus que souhaitable, d'intégrer un peu plus l'espace euroméditerranéen, en travaillant notamment à l'optimisation de la circulation des hommes au service du développement économique de la région.

La circulation du capital humain, peut-être plus que celle des autres formes de capital, doit être un partenariat gagnant-gagnant.

Aujourd'hui, parmi les orientations intéressantes qui émergent, l'une a particulièrement retenu mon attention par son bon sens.

Il s'agit des migrations qualifiantes ou circulaires.

Aujourd'hui, il y a des plus en plus de personnes qui vivent avec un pied sur chaque rive de la Méditerranée. Ce sont ces personnes qui font la richesse des échanges transméditerranéens en apportant leur expérience tantôt au Nord, tantôt au Sud.

Ce type de parcours migratoire est une réussite car il permet véritablement de faire circuler le savoir et les compétences ce qui est profitable aux deux rives de la Méditerranée.

L'objectif est donc d'aider les migrants dans leur parcours migratoire afin de le baliser et de le faire coïncider avec un plan de carrière ou un plan de vie.

Or, souvent, les personnes qui prennent la décision d'émigrer s'engagent dans ce projet sans en prévoir l'objectif précis ou la durée.

Il s'agit donc d'aider ces personnes à mieux structurer leur projet afin d'apporter une réponse aux deux questions suivantes :

- quelles sont les compétences ou connaissances qu'ils pourront acquérir dans le pays de destination ?

- comment envisager un retour et l'insertion dans le tissu économique du pays d'origine ?

Les migrations qualifiantes peuvent contribuer à répondre efficacement à ces questions. En effet, elles ont pour but de faire bénéficier le migrant à la fois d'une formation et d'un premier emploi dans le pays de destination.

Il importe donc que les Etats se coordonnent afin que ces expériences répondent bien à des opportunités dans les pays de destination et qu'elles correspondent également à un débouché ou à un développement sur le marché du travail du pays d'origine.

D'ailleurs, à l'échelle du Groupe Caisse d'Epargne, je me suis rendu compte que c'est un peu ce que nous faisons, en partenariat avec EUROMED, l'école de commerce de Marseille, lorsque nous subventionnons la scolarité d'étudiants en master, originaires de la rive Sud de la Méditerranée et ayant un projet professionnel là-bas.

Dans le cadre de leur formation, nous leur proposons aussi une première expérience, en leur offrant des stages longs au sein de notre Groupe. Ceci leur permet de se familiariser avec la banque ou nos autres métiers, tels que l'immobilier ou l'assurance.

Ils peuvent ainsi acquérir des compétences qu'ils pourront réutiliser dans le projet qu'ils souhaitent porter dans leur pays d'origine.

La formation et l'éducation sont des leviers majeurs pour le développement des pays du Sud. Les pays de la rive Nord doivent les épauler en la matière – entre autres en trouvant des accords pour développer les migrations qualifiantes – mais il faut également pousser plus avant les efforts faits sur place.

Car investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir.

Autre exemple et orientation intéressante, il convient de réfléchir aux dispositifs nécessaires permettant d'employer dans le pays d'origine les compétences acquises par le migrant durant son parcours migratoire.

Parfois, il s'agit de les créer de toutes pièces, comme ce fut le cas à Taïwan, lorsque les pouvoirs publics locaux ont souhaité rapatrier les nombreux chercheurs Taïwanais employés dans la Silicon Valley.

Pour faire revenir et retenir leur talents chez eux, pour se développer, ils ont dû investir pour offrir des conditions de travail similaires, recréer une sorte de petite Silicon Valley et permettre les échanges avec la communauté scientifique mondiale.

On ne situe donc plus à l'échelle des individus mais à celle des Etats qui doivent créer des conditions favorables à ces migrations de mobilité.

Enfin, accompagner le migrant dans son parcours suppose aussi d'encourager et valoriser ses efforts financiers.

Je pense là aux transferts qui peuvent être encore mieux canalisés, bancarisés et mieux valorisés. Dans ce domaine, c'est l'engagement des banques qui sera déterminant mais aussi celui des Etats.

Car si l'ouverture du secteur bancaire des pays du Sud se fait progressivement – la Tunisie fait figure d'exemple en la matière – les restrictions, sous couvert de protection du système bancaire en place, restent nombreuses, constituant ainsi un frein au développement économique et ne favorisent pas l'émergence d'offres de services réellement adaptés aux besoins des migrants.

Il faut donc aller plus loin dans cette ouverture si l'on veut fluidifier les transferts et les orienter vers des investissements productifs bénéfiques pour le développement des pays de la rive Sud.

Faciliter les parcours migratoires, c'est aussi cela : permettre le maintien du lien avec le pays d'origine et accompagner les projets des migrants à chaque étape de leur parcours migratoire.

*

* *

Il nous faut donc travailler ensemble à la mise en place de mesures à l'échelle des individus et à celle des Etats pour faciliter et fluidifier la circulation des hommes.

Il faut organiser la circulation des migrants. Une circulation dans les deux sens avec laquelle les migrants et les Etats - ceux de la rive Sud comme ceux de la rive Nord - ont tout à gagner.

Aujourd'hui, le projet d'Union pour la Méditerranée constitue une opportunité formidable pour donner corps à une intégration plus poussée.

Cette intégration sera plus forte si elle se fonde sur des projets concrets, ambitieux, de même que sur des coopérations innovantes.

C'est un grand défi pour les années à venir.

Merci de votre attention.

Charles Milhaud est le président du Groupe Caisse d'épargne et président du Conseil d'administration de la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK).